



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 184 du 14 mai 2025

Branche de l'hospitalisation privée lucrative, application de l'avenant 33 Première audience au tribunal judiciaire de Paris

Le 27 mai 2025 au Tribunal Judiciaire de Paris aura lieu la première audience du procès visant à obtenir l'application de l'accord salarial appelé « Avenant 33 ».

La CFDT Santé-Sociaux organise, ce jour-là un rassemblement militant inédit, de 10 h à 18 h, devant le Tribunal Judiciaire de Paris (Porte de Clichy), à l'occasion de cette première audience en justice.

Evelyne Rescanières
Secrétaire générale

Intitulé "La plaidoirie des salarié-es", ce rassemblement marque le point de lancement d'une offensive juridique sans précédent, faisant suite aux 300 assignations déposées par la CFDT Santé-Sociaux pour obtenir l'application de l'avenant 33.

De très nombreux militant-es CFDT Santé-Sociaux venu-es de toute la France sont attendu-es pour cette journée.

Un événement militant fort et fédérateur !

Le rassemblement comprendra :

- Des prises de parole de militant-es et d'adhérent-es ainsi que de l'avocat de la Fédération.
- Un temps fort symbolique avec des témoignages, des vidéos retraçant l'historique de l'avenant 33, et des animations visuelles.
- Un pique-nique militant sur le parvis du Tribunal judiciaire de Paris.

Contact :

presse@sante-sociaux.cfdt.fr

Nous vous donnons donc **rendez-vous pour un point presse le 27 mai 2025 à partir de 13 h 30 sur :**

**Le parvis du Tribunal Judiciaire de Paris
1 Bd de Douaumont
75017 Paris**

#LaPlaidoirieDesSalariés

Merci de signaler votre présence afin de vous recevoir dans les meilleures conditions à : presse@sante-sociaux.cfdt.fr